

La Vie Municipale

Avesnes les Aubert

Meilleurs Voeux 2011

*Madame Maryse Basquin,
Maire de la Ville d'Avesnes les Aubert
Vice Présidente de la 4^e*

Mesdames et Messieurs les Adjointes,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

*Mesdames et Messieurs les Membres du C.C.A.S.,
et l'ensemble du Personnel Communal,*

*Vous souhaitent,
ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers,*

une Bonne Année 2011,

remplie de bonheur, riche en réussite

et porteuse de satisfaction.



MAIRIE

ATTENTION

Fermeture
Exceptionnelle

Lundi 10 Janvier 2011

APPEL A CANDIDATURE

La commune recrute des Animateurs(trices) pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Février, Pâques et Juillet 2011.

Merci de bien vouloir déposer vos curriculum vitae et lettre de motivation en Mairie, guichet n°3.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 18 Février
À 18H30 en Mairie
Salle des Cérémonies

Cérémonie des Voeux de Mme Le Maire

Dimanche 9 Janvier 2011 à 11h30

Salle des Fêtes Salvador Allende d'Avesnes les Aubert



NOVEMBRE-DECEMBRE EN IMAGES

• COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est sous une pluie battante, associée à un vent fort, que s'est déroulée la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Emmené par l'harmonie Batterie, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts.

M^{me} Maryse BASQUIN, Maire et M. Jacques DEBAERMAKER, conseiller municipal délégué aux affaires militaires, ont déposé une gerbe au pied de ce lieu de recueillement. Puis, M. Octave LESAGE, Président de la FNACA a donné lecture d'un message du Secrétaire d'Etat à la défense. Le public a assisté à un autre moment fort au cours de cette matinée : la lecture d'une lettre de poilu par les élèves du Collège Paul Langevin.



• SAINTE CÉCILE : LES MUSICIENS À L'HONNEUR



La Ville d'Avesnes les Aubert a invité les 4 sociétés musicales à fêter leur patronne : Sainte Cécile.

L'occasion pour certains chanteurs d'Arpège et musiciens de l'Harmonie Batterie Municipale d'être décorés en fonction de leur ancienneté dans leur association musicale respective.

Notons que cette année, la commune a équipé l'Harmonie Batterie Municipale d'un hélicon.

• FÉERIE DE NOËL POUR PETITS ET GRANDS

A l'occasion des fêtes de Noël, la Municipalité organise de nombreuses festivités à destination des enfants des écoles Primaire et Maternelle et des Aînés Avesnois qui en ont fait la demande.

Pour nos bouts de choux : spectacle pour les maternels et ambiance concert pour les primaires, goûter et remise d'un colis par le Père Noël...



Pour nos Aînés :

Remise d'un colis et goûter offert par la Municipalité



GARDERIE : CHANGEMENT DE TARIFS

Des nouveaux tarifs pour la garderie périscolaire et les accueils de loisirs entreront en vigueur le 1er Janvier 2011.

Ces tarifs ont du être modifiés suite à la réforme de l'aide au temps libre décidée par la Caisse d'Allocations Familiales. Toutes les Communes relevant du territoire de la CAF de Cambrai ont donc été contraintes de revoir les participations des familles pour les structures d'accueil concernées.

Vous pourrez continuer à utiliser les tickets que vous avez déjà achetés jusqu'aux vacances de Février 2011. Après cette date, vous devrez obligatoirement vous procurer les nouveaux tickets qui seront toujours vendus en Mairie chaque lundi après-midi et mercredi toute la journée.

Vous pouvez remarquer que les tarifs varient désormais en fonction du Quotient Familial, vous devrez justifier de celui-ci au moment de l'achat des tickets, en **présentant un justificatif récent de la Caisse d'Allocations Familiales attestant de votre quotient familial** (document à demander à la CAF si besoin). Sans ce justificatif, nous serons obligés d'appliquer le tarif le plus élevé.

ATTENTION : le tarif à l'heure n'existe plus.

⇒ **Pour la périscolaire avant ou après l'école ou les centres de loisirs**, un forfait 2H par période sera exigé quelque soit le temps de présence de l'enfant (le matin de 7 h à 9 h et le soir de 17 h à 19 h).

⇒ **Pour la périscolaire du mercredi**, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant pour :

- Une 1/2 journée sans repas (de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h),
- Une 1/2 journée avec repas (de 9 h à 14 h ou de 12 h à 17 h),
- Une journée avec repas (de 9 h à 17 h)
- Si vous déposez votre enfant avant 9 h ou venez le rechercher après 17 h, il vous faudra acheter en plus des tickets forfait 2H.

En ce qui concerne l'accueil organisé pendant les vacances et en dehors des accueils de loisirs, c'est le tarif du mercredi qui s'appliquera.

RAPPEL : l'inscription en Mairie est nécessaire afin que votre enfant puisse être accueilli à la garderie. De la même façon, il est nécessaire de prévenir la Mairie au plus tard le lundi avant 10h, si vous désirez que votre enfant prenne son repas le mercredi à la périscolaire.

	Mode de tarification	QF<521€	521€<QF<800€	QF>800€	Extérieur
Accueil Périscolaire (1) La planche de 10 tickets	Forfait 2 h	20,00 €	30,00 €	40,00 €	50,00 €
ALSH MERCREDI					
½ journée sans repas (2) La planche de 5 tickets	Forfait 3 h	3,00 €	7,50 €	40,00 €	45,00 €
½ journée avec repas (3) La planche de 5 tickets	Forfait 5 h	21,00 €	28,50 €	60,00 €	70,00 €
Journée avec repas (4) La planche de 5 tickets	Forfait 8 h	24,00 €	36,00 €	72,50 €	80,00 €
ALSH VACANCES					
ALSH sans camping (5)	Semaine	17,00 €	30,00 €	35,00 €	70,00 €
ALSH avec camping	Semaine	26,00 €	38,00 €	45,00 €	100,00 €

(1) Fréquentation :

- *les jours de classe entre 7h & 9h et entre 17h & 19h
- *les mercredis pendant le temps scolaire entre 7h & 9h et entre 17h & 19h

*pendant les accueils de loisirs entre 7h & 9h et entre 17h & 19h

(2) Fréquentation :

- le mercredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h

(3) Fréquentation :

- le mercredi de 9h à 14h ou de 12h à 17h (forfait avec le repas)

(4) Fréquentation :

- le mercredi de 9h à 17h (forfait avec le repas)

(5) Fréquentation :

- du lundi au vendredi de 9h à 17h

BLOC NOTES

• **RAPPEL: POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS, PENSEZ À DÉNEIGER VOS TROTTOIRS.**

La Ville rappelle que conformément à la réglementation en vigueur, chaque riverain (qu'il soit propriétaire ou locataire) est tenu de procéder, selon les conditions météorologiques existantes, soit au déneigement, soit au salage du trottoir attenant à sa propriété (terrain comme immeuble). En cas d'accident la responsabilité du riverain pourrait être engagée (articles L.2212, L.2213 et suivant du Code Général des collectivités territoriales).

• **ARTS ET CULTURE, LOISIRS POUR TOUS.**

Pour leur donner un nouveau souffle, l'association Arts et Culture, loisirs pour tous, invite les Avesnois(es) de bonne volonté, qui désireraient organiser et participer à des spectacles variés, de concerts de chanteurs de variété, du théâtre, des expositions, des voyages pour assister au folklore mondial...

N'hésitez pas à venir reprendre le flambeau. Pas besoin d'une grande disponibilité, c'est un réel enchantement.

Contactez la Présidente Muriel DUFETEL au 03 27 37 02 92

• **JUDO CLUB AVESNOIS : Inscriptions possibles toute l'année.**

Le Judo Club Avesnois propose des cours de Judo et de Ju-Jitsu chaque vendredi de 17h30 à 21h45 en la salle Croizat. Ils sont destinés aux babys, enfants et adultes. Pour tout renseignement, contactez M. WARGNEZ au 06.15.36.87.58

• **LA POSTE : nouveaux horaires d'ouverture.**

Dès la mi-mars 2011, le bureau de La Poste d'Avesnes les Aubert ouvrira au public du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Samedi de 9h à 12h.

AGENDA

Dimanche 09 Janvier : CÉRÉMONIE DES VŒUX DE M^{ME} LE MAIRE,

Salle des Fêtes à 11h30.

Samedi 05 Février : LOTO de l'A.P.E des écoles primaire et Maternelle. Salle des Fêtes à 18h.

Samedi 12 Février : PRÉSENTATION DES COURS DE DANSE de Cultur'Danse.

Salle des Fêtes à 18h.

Samedi 19 Février : SOIREE ROMANTIQUE des Godillots Avesnois avec Christian VIDAL

à 20h à la Salle des Fêtes. Réservation : 03.27.37.01.89

NOS JOIES... NOS PEINES

• **Ils ont vu le jour**

LAPORTE Lyne, née le 13/10/10 d'Anthony LAPORTE & Stéphanie MUGUET, 26 avenue Jules Guesde.

DENIMAL Sherryleen, née le 20/10/10 de Cédric DENIMAL & Audrey GAILLARD, 90 rue Sadi Carnot.

JANOWSKI Noham, né le 23/10/10 de Loïc GÉRARD & Sonia JANOWSKI, 48 rue Roger Salengro.

LATHIERE Léa, née le 29/10/10 de Pierre LATHIERE & Aurélie LEBLANC, 12 avenue Jules Guesde.

DESCHUTTER Nolan, né le 31/10/10 de Sébastien BALOGH & Amélie DESCHUTTER, 2 cour de la Place.

SORRIAUX Marius, né le 01/11/10 de Patrice SORRIAUX & Betty DEBUS, 2 rue Faldherbe.

FERREIRA Clémence, née le 05/11/10 d'Eric FERREIRA & Dorothee BÉDU, 41G rue Sadi Carnot.

VION Benoit, né le 07/11/10 de Jean-Baptiste VION & Amandine HERBIN, 24 rue des Frères Beauvois.

• **Ils nous ont quitté**

TAINE Veuve PRUVOT Jeanne, 88 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

FERNEZ Dany, 58 ans, 4 rue pasteur.

CATTIAUX Maurice, 82 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

FOLIN VEUVE LEBECQ Céline, 87 ans, 55 rue des Frères Beauvois.

RIVES Veuve LEGOEUL Yvette, 78 ans, 9 rue Waldeck Rousseau.

LALEU Épouse SOYEZ Jeannine, 74 ans, 10 rue Marcel Cachin.

LECANU Jean-Claude, 69 ans, 21 rue Marcel Cachin.

BEGUIN Christophe, 40 ans, 114 Ter rue Sadi Carnot.

LEBLAN Marie-Jeanne, 48 ans, 9 rue Sadi Carnot.

• SECOURS POPULAIRE •

Au Local de 14H à 15H30
(ex Maison des Jeunes)

VENTE DE CHÉQUIERS ,

Vend 07/01 & 11/02

LIBRE SERVICE.

Vend 21/01 & 18/02

Contact : M^{me} LIBERT

Tél : 06.09.43.82.82

• Dernières Minutes • INFOS GDF SUEZ

Rappel des contacts utiles
Urgence Sécurité Gaz
0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel
0810 224 000
(prix d'un appel local)

Contrat Dolce Vita
09 69 324 324
(appel non surtaxé)

• Numéros Utiles •

Mairie:03.27.82.29.19

Fax : 03.27.82.29.11

Services Techniques :

03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. :

03.27.82.29.17

Pompiers : 18

Secours Médical : 15

Gendarmerie : 17

Urgence par GSM : 112

Médecin de garde :

03.20.33.20.33

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30

La Vie Municipale

• Bulletin Municipal d'informations •

Tirage : 1700 exemplaires

Mairie - rue Camélinat

Directrice de Publication : M^{me} Marie BAQUIN

Directeur de Publication : M^{me} M. J. COFFART

Imprimerie : Imprimerie de la Ville

PROCHAINE PARUTION : Début Mars 2011